



Fabricants d'aliments du bétail, Firmes-services, Fournisseurs de MP ou d'additifs,  
Instituts de recherche et Interprofessions, Syndicats professionnels, Sociétés de Génétique et  
Sélectionneurs, Cabinets vétérinaires, Éleveurs, FAFeurs, Groupements de producteurs, Abattoirs,...

**Jeudi 29 février 2024 (matinée)**

Webinaire

## **Session Vaches allaitantes**



### **État des lieux de la minéralisation chez la vache allaitante.**

➡ **Pour faire le point sur un sujet d'actualité  
de la filière et mieux anticiper l'avenir,  
l'avis des meilleurs experts du secteur.** ⬅

Session sous forme de webinaire  
Réservations sur [www.aftaa.org](http://www.aftaa.org)

Avec la participation de :



# État des lieux de la minéralisation chez la vache allaitante.

Les vaches allaitantes ont besoin d'un apport optimal en minéraux et vitamines, parce que l'affouragement se fait en grande partie avec de l'herbe, mais aussi parce que les animaux se déplacent beaucoup au pâturage.

Des carences en minéraux et en vitamines peuvent entraîner des réductions significatives de croissance, des problèmes de reproduction et des problèmes d'onglons.

Il est donc crucial de sécuriser la période de reproduction, celle du vêlage en lui-même, en favorisant la production d'un colostrum et d'un lait de qualité pour ainsi veiller à la santé de la mère et à celle du brouillard.

## Démarrage du webinaire : 9H00

**Introduction :** Valérie MOISAN, présidente AFTAA & gérante TECHNOVET EXPORT.

**Modératrice :** Asma ZENED, Administratrice AFTAA & enseignant-chercheur en sciences animales. Ecole d'ingénieurs de PURPAN & INRAE UMR GenPhySE.

- 1. Les recommandations INRAE en oligoéléments et en vitamines.**  
Anne BOUDON, Chercheuse. UMR INRAE – Institut Agro PEGASE.
- 2. Les périodes-clés à ne pas manquer.**  
Alice NOTHELFER. Vétérinaire conseil nutrition-santé. VETHELPER.
- 3. Quelle(s) présentation(s) minérale(s) choisir pour compléter des vaches allaitantes ?**  
Guillaume PITON. Responsable département herbivores. VETAGRI.

## Pause : 11h00-11h15

- 4. Les différentes formes d'apport en minéraux et leur assimilation chez la vache allaitante : avantages et inconvénients.**  
Arturo GOMEZ. Responsable technique. ZINPRO.
- 5. Témoignage sur l'utilisation des « tacos » en vaches allaitantes en Espagne.**  
Joan RIERA. Chef marché bovins viande. NANTA SA (Espagne), en partenariat avec JEFO EUROPE.

**Conclusion :** Valérie MOISAN, présidente AFTAA

## Fin du webinaire : 12H30



## Adhésion à l'AFTAA et cotisation annuelle

L'AFTAA est une association Loi 1901. Tout adhérent doit régler obligatoirement sa cotisation annuelle pour ensuite s'inscrire et participer aux sessions de l'année. Nos sessions ne sont en effet accessibles qu'aux adhérents à jour de cotisation.

Pour adhérer à l'AFTAA, rien de plus simple : connectez vous à notre Extranet <https://extranet.aftaa.org> et créez vous-même votre profil : login, mot de passe, coordonnées.

Vous pourrez ensuite payer votre cotisation annuelle directement en ligne.

Si vous êtes déjà inscrit sur notre Extranet, vous êtes donc considéré comme adhérent AFTAA. Si vous n'avez pas encore réglé votre cotisation 2023, connectez-vous et faites de même.

Professionnels (cotisation individuelle)	80 €
Entreprises (pour 5 collaborateurs)	250 €
Retraités	25 €
Étudiants	10 €
Journalistes	80 €

(\*) Tarifs modulés si plusieurs inscriptions pour la même société : nous consulter à [contact@aftaa.org](mailto:contact@aftaa.org).

## Modalités et frais d'inscription à cette session

Une fois votre cotisation annuelle payée, vous pouvez vous inscrire à la session.

Privilégiez le paiement par carte bancaire directement en ligne (simple et rapide) ou le paiement par virement bancaire.

Adhérents à jour de leur cotisation annuelle	
Inscription HT	195 €
TVA 20 %	39 €
<b>Total TTC</b>	<b>234 €</b>

En cas d'impossibilité, inscrivez-vous quand-même en ligne et envoyez votre chèque bancaire à l'adresse postale suivante :

**AFTAA**

8, La Gare

44130 NOTRE-DAME DES LANDES

Tél. +33 (0)7 78 70 27 31 - [contact@aftaa.org](mailto:contact@aftaa.org)

## Annulation

En cas d'annulation de votre inscription, l'AFTAA retiendra, pour participation aux frais fixes, 50 % du montant total des frais d'inscription (annulation < à J-15) et 100% du montant total (annulation < à J-2).